
 <p>PRÉFET DE LA MARTINIQUE Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)</p> <p>PRITH Martinique Plan Régional Insertion Travailleurs Handicapés</p>	<p>Récit de vie – Madame Marie-Claude MARVILLE</p> 	
	<p>11 février 2022</p>	<p>PRITH Martinique : - Anne-Charlotte JACOB</p>
	<p>Entretien réalisé par téléphone</p>	

C'est avec plaisir que l'échange avec Marie-Claude MARVILLE s'est déroulé le vendredi 11 février 2022. Actuellement agent administratif dans le domaine médical au sein de la Direction de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DEETS), Marie-Claude a connu de nombreuses vies professionnelles auparavant. Curieuse, pleine d'audace et débrouillarde, elle a su composer avec sa discopathie dégénérative afin de créer son parcours, en s'adaptant de manière continue.

Son parcours initial

Pleine de vivacité, Marie-Claude est une personne pour qui le sport occupait une place importante (notamment le handball). De ses 19 à 30 ans, elle travaille dans la restauration au sein d'une plateforme aéroportuaire, et a également eu des expériences dans la gestion d'entreprises et le domaine commercial. C'est à ce moment-là, en 2000, qu'elle fait une chute qui marquera le début de ses problèmes de santé.

L'élément déclencheur

A la suite de cette chute, Marie-Claude connaît d'importantes douleurs au niveau des nerfs, qui entraînent une gêne constante jusqu'à maintenant. Hospitalisée pendant 9 mois, elle intègre ensuite un centre de rééducation à Toulouse pendant un an et demi. En lien avec sa discopathie, l'état de santé de Marie-Claude fait l'objet de rechutes régulières, et entraîne des opérations. Cette période fut difficile pour Marie-Claude, et occasionna de nombreux questionnements, ainsi que la nécessité d'accepter un corps plus fragile qu'auparavant : « *Je suis passée de l'autre côté, on ne s'y fait pas tout de suite* ».

Le retour au travail

Disposant auparavant d'un poste à responsabilité, son retour après deux ans d'absence fut quelque peu décevant. En effet, Marie-Claude ressentit alors un rejet de la société, et le sentiment de ne plus être « rentable » (étant alors en mi-temps thérapeutique). Cette mauvaise expérience se solda par une rupture conventionnelle. Au cours de cette période, elle n'a bénéficié d'aucun accompagnement spécifique, et avait alors un peu l'impression d'être « lâchée dans la nature ».

Sa formation et sa nouvelle carrière

Marie-Claude suivit ensuite une formation dans le domaine de l'esthétique, avec une spécialisation dans le secteur du bien-être. Suivie par Cap Emploi et Pôle Emploi, elle déplore cependant le fait que cet accompagnement manque de continuité, notamment à cause de changements très réguliers de conseillers. Elle réussit toutefois à construire son projet en se renseignant par elle-même. En effet, elle parvint ainsi à obtenir un stage à Paris, pris en charge par le Conseil Régional où elle avait déposé une demande. Accompagnée par la MDPD et une couveuse d'entreprise (dont elle ressort première de sa promotion), elle ouvre ensuite son propre salon d'esthétique en Martinique. Animée par une volonté forte d'être son propre patron, elle obtint alors des

subventions pour ce dernier de la part du Conseil régional et de l'Agefiph.

Le regard des autres

Marie-Claude se heurte régulièrement à des regards de personnes extérieures ne comprenant pas son handicap. Elle a ainsi pris l'exemple des places de parking réservées à des personnes en situation de handicap : elle se fait en effet souvent interpellée lorsqu'elle s'y gare, car son handicap n'est pas visible de l'extérieur. Elle affirme ainsi « *on est très mal vu* ».

Ses changements de fonctions

En 2021, son état de santé empirant ajouté à la crise actuelle, ont entraîné son retrait du projet de salon d'esthétique. Souhaitant depuis longtemps être agent administratif, elle a pu réaliser son ambition, qui plus est dans son domaine de prédilection : le domaine médical ! Elle a auparavant pu suivre une formation dans le secteur psycho-social, financée par l'Agefiph et le Conseil Régional. Au sujet de sa candidature à son nouveau poste, elle affirme ainsi

« *j'ai fait preuve d'audace!* », ce qui a fonctionné. Marie-Claude a intégré une administration qu'elle qualifie de « *bienveillante* », et qui a su adapter les conditions de travail (matériel adapté et télétravail). Elle a ainsi le sentiment d'être vue en tant que personne, et non à travers son handicap. En CDD de 3 mois, le renouvellement de son contrat est en partie dû à ses collègues, qui se sont battus pour qu'elle soit gardée, malgré une absence de budget déclaré. Elle identifie cette motivation en lien avec son expertise psycho-sociale, qui lui permet ainsi « *d'apporter une sérénité et de travailler dans de bonnes conditions* ». Se projetant toujours vers l'avenir, Marie-Claude vient de passer un concours administratif, pour lequel elle a été présélectionnée. Son état d'esprit ? « *Je ne me prends pas la tête, si ça doit continuer, ça continuera. Mais je suis une acharnée de voir les choses se faire.* »

Son conseil à des personnes pouvant rencontrer le même handicap

« *Il faut avoir beaucoup de patience, de l'estime de soi. Ce n'est pas une fin en soi, il faut accepter d'être ici, de s'aimer soi-même. Il est important de travailler sur le moral.* »

Marie-Claude souhaite à présent aider à son tour, et accompagner des personnes rencontrant des difficultés de santé. Elle souhaiterait notamment faire une formation auprès d'un centre de formation pour être coach. Elle aimerait par exemple être référente, afin d'accompagner sur des volets de sécurité ou prévention.

Forte de ses expériences, elle déclare ainsi « *je témoigne de cette possibilité d'avoir une vie merveilleuse* ».